

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la Mairie le LUNDI 24 FEVRIER 2025 à 19 HEURES

**ORDRE DU JOUR**

1. AUTORISATION DE PROGRAMME – REVISION ;
2. CONSTRUCTION SALLE MULTISPORTS – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS CA2C ;
3. TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE DU GAL DE GAULLE - MAITRISE OEUVRE ;
4. TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAUX RUE DU GAL DE GAULLE – DEMANDE DE SUBVENTION ADVB « VOIRIE COMMUNALE » ;
5. PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE ;
6. ENEDIS – POSTE DE TRANSFORMATION COURANT ELECTRIQUE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION TERRAIN ET SERVITUDE ;
7. SACEM – « FORFAIT EVENEMENT » POUR LES ASSOCIATIONS ORGANISANT DES EVENEMENTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE ;
8. QUESTIONS DIVERSES ;

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI

Le 20/02/2025

Le Maire,

M.DEFAUX



*f*

POUVOIR

Je soussigné

Donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le